



Concours - Trophée Better Together

Cette fiche d'inscription devra être expédiée par mail à :
associationbettertogether@gmail.com

Veillez remplir de toutes vos informations personnelles aux endroits demandés de la fiche d'inscription.

Constitution de l'équipe : Un(e) apprenant(e) en restaurant ; Un(e) apprenant(e) en cuisine ; Un(e) professionnel(le) en restaurant ; Un(e) professionnel(le) en cuisine ; Un(e) enseignant(e) ou formateur(trice).

⇒ **Nom de famille et prénom de l'apprenant(e) en restaurant :**

Date de naissance : / /

Etablissement de formation :

Classe (joindre certificat scolarité) :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒ **Nom de famille et prénom de l'apprenant(e) en cuisine :**

Date de naissance : / /

Etablissement de formation :

Classe (joindre certificat scolarité) :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒ **Nom de famille et prénom du/de la professionnel(le) en restaurant :**

Date de naissance : / /

Etablissement de formation :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒Nom et prénom du/de la professionnel(le) en cuisine :

Date de naissance : / /

Etablissement :

Poste occupé :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

⇒Nom et prénom du/de l'enseignant(e) – formateur/trice :

Date de naissance : / /

Etablissement :

Poste occupé :

Adresse Mail :

Téléphone portable :

Date et signature :

En cochant cette case ET en signant (OBLIGATOIRE), nous attestons vouloir participer au Trophée qui se déroulera le Jeudi 14 mars 2024 à l'EPMT – 17 rue Jacques Ibert 75017 Paris.

En cochant cette case, vous autorisez à l'Association Better Together, Organisateur de ce Concours, à produire et communiquer au public des photographies, vidéos ou captations numériques prises dans le cadre associatif. Les images pourront être exploitées directement par l'Association Better Together sous toute forme et tous supports connus à ce jour, pour un territoire illimité sans limitation de durée, intégralement ou par extrait et notamment : presse, livre, supports d'enregistrement numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, et publications sur les réseaux sociaux. (Art 9 du Code Civil – Droit à l'image)

COORDONNÉES



www.associationbettertogether.com
associationbettertogether@gmail.com

